

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 212

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle condamne les délocalisations industrielles qui continuent à polluer sans restriction »

EXPOSÉ SOMMAIRE

En février, Emmanuel Macron se félicitait : « la France a baissé ses émissions de gaz à effet de serre en 2019 de -1,7%. C'est au-delà de notre objectif ! C'est le résultat d'une écologie du concret et du progrès ». Rappelons d'abord que le gouvernement se réjouit d'atteindre ici un objectif revu à la baisse, initialement prévu à -2,3%. Mais surtout, et les études le montrent, ces résultats ne sont pas le fruit d'une politique écologique efficace, ils proviennent en partie des vagues de délocalisations massives qui dépouillent la France de son industrie et de son savoir-faire depuis plus de 30 ans. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Au lieu d'éteindre l'incendie, délocalisons-le ! Au grand bonheur de nos dirigeants, des actionnaires et du marché !

Vous le savez, délocaliser, au-delà des millions d'emplois perdus, c'est reconstruire une usine, quand la tonne de béton émet 900 kg de CO2. Délocaliser, c'est réimporter par camions, avions, bateaux, des marchandises initialement produites sur notre territoire. Délocaliser, c'est polluer ailleurs, sans contraintes.

Ainsi, la loi proposée ne subordonne aucunement le marché au climat, pire encore, c'est même l'inverse qui se dessine à l'horizon. La lutte contre le réchauffement climatique ne se fera pas en cachant le CO2 sous le tapis, en délocalisant nos activités industrielles dans d'autres pays moins soucieux d'un avenir qui nous concerne pourtant tous. La France importe deux fois plus de GES qu'elle n'en exporte.

Au lieu de refiler la patate chaude en délocalisant tous azimuts, soyons cohérents et devenons leader de la bifurcation écologique en condamnant les délocalisations industrielles qui aggravent les émissions de GES et participent au dérèglement climatique.